

N° 0633 /FCD/Activités/Formation

Affaire suivie par le bureau Sports-Formation

Catherine MACQUET - ☎ : 01.79.86.34.88 ou 861.947.34.88 - ✉ : c.macquet_formation@lafederationdefense.fr

Éric BOULESTEIX - ☎ : 01.79.86.34.87 ou 861.947.34.87 - ✉ : e.boulesteix@lafederationdefense.fr

Note d'organisation concernant la formation de :
« DIRIGEANTS BÉNÉVOLES D'ASSOCIATION »
du 25 au 27 novembre 2020 au CREPS de BOURGES (Cher)

La Fédération des clubs de la défense (FCD) organise, avec la ligue Centre-Val de Loire, une formation de « **Dirigeants Bénévoles d'Association** » du 25 au 27 novembre 2020 au CREPS Centre-Val de Loire à BOURGES (18).

Public concerné : Ce stage s'adresse aux membres d'associations ou de clubs sportifs, qu'ils soient présidents, secrétaires ou trésoriers, aux secrétaires et responsables de sections, et aux autres membres des comités directeurs ou conseils d'administration.

Les élu(e)s au poste de président, secrétaire et trésorier sont fortement incités à suivre ce stage afin de mieux connaître l'environnement associatif.

I- CONDITIONS D'INSCRIPTION

1.1.- Être licencié(e) à la FCD pour la saison 2020/2021.

1.2.- **Aucun droit de participation n'est demandé.**

II- ORGANISME DE FORMATION et DATE DU STAGE

2.1.- CREPS Centre-Val de Loire - 48, avenue du Maréchal Juin - 18000 BOURGES

2.2.- Du mercredi 25 (16h00) au vendredi 27 novembre 2020 (17h30).

III- ACCUEIL / HÉBERGEMENT / ALIMENTATION

3.1.- Accueil : CREPS Centre-Val de Loire à BOURGES à partir de 16h00

3.2.- Hébergement : Sur place en chambre individuelle ou double.

3.3.- Restauration : Sur place.

IV- ENCADREMENT DU STAGE

4.1. Responsable du stage et intervenant

➤ Mr Yannick VRIGNAUD, responsable de la formation de la Ligue Centre-Val de Loire

☎ : 06.87.44.77.16 - Courriel : yannick.vrignaud@orange.fr

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 861 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84
www.lafederationdefense.fr

V- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

5.1.- Nombre de places proposées : 10

L'inscription se fait exclusivement sur SYGEMA et cela **avant le 04 novembre 2020 minuit, terme de rigueur.**

5.2.- Participation financière de la FCD

La FCD accorde un remboursement transport aller/retour dans la limite du tarif SNCF 2^{ème} classe. Ce remboursement est versé aux CSA à leur demande et sur présentation des billets de transport originaux qui seront joints à l'annexe 2.

Attention : Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de déplacement pour les dossiers incomplets et/ou hors délais Ils devront être adressés à la FCD impérativement dans le mois qui suit la fin du stage, soit le 27 décembre 2020.

5.3.- Participation du responsable du stage

Le responsable du stage bénéficie de la prise en charge de ses frais (hébergement, alimentation et déplacement) par la FCD.

VI- ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Tout participant inscrit à une formation s'engage à faire profiter de manière bénévole les clubs de la fédération pendant 3 ans minimum à compter de la date de fin de stage. A chaque club de s'en assurer.

VII- DIVERS

7.1. Contenu de la formation

Cf. annexe 1.

7.2.- En cas de désistement pour raison majeure, le stagiaire doit prévenir par écrit dans les meilleurs délais et au minimum de 8 jours avant le début du stage le bureau Sports-Formation (Catherine Macquet et Éric Boulesteix) qui en informera la ligue Centre-Val de Loire.

VIII- GESTES BARRIÈRES ET RÈGLES DE SÉCURITÉ SANITAIRE À RESPECTER

Ces mesures doivent être appliquées strictement pour ralentir la propagation du virus.

8.1. Rappel des consignes émises par le gouvernement

- se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, une solution hydroalcoolique,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,
- porter un masque de protection,
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

8.2. Consignes complémentaires émises par la FCD à l'attention des encadrants et des stagiaires

8.2.1. Encadrants

- éviter l'utilisation d'un même stylo pour la signature de la feuille de présence,
- ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade,
- ne pas proposer de restauration sous forme de buffet et privilégier le service à l'assiette,
- prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon,
- se munir de solutions hydroalcooliques et de matériel à usage unique (gants...).

8.2.2. Stagiaires

- disposer de solutions hydroalcooliques,
- ne pas serrer les mains, ne pas faire d'accolade,
- être en possession du matériel requis et ne pas le prêter.

8.3. Tous responsables, tous exemplaires dans nos pratiques individuelles

Les gestes barrières à appliquer par tous sont les suivantes :

- **je porte un masque,**
- je reste à **1 mètre** de toute autre personne,
- je salue les autres participants **sans se serrer la main, sans embrassades**, ni “check”,
- je nettoie mes mains et mon matériel avant et après chaque pause.

Pascal RAVEAU
Directeur général
de la Fédération des clubs de la défense



Destinataires (via SYGEMA) :

- **Présidents de clubs/FCD**
- **Présidents de ligues/FCD**

Copies à (par courriel) :

- **Comité directeur/FCD**
- **Président et membres de la commission formation/FCD**
- **Président de la ligue CVL/FCD**
- **Bureau Finances/FCD**
- **Bureau Comptabilité/FCD**

ANNEXE 1
CONTENU DE LA FORMATION

DIRIGEANTS BÉNÉVOLES D'ASSOCIATION
du 25 au 27 novembre 2020 au CREPS Centre-Val de Loire de BOURGES (18)

➤ **Mercredi 25 novembre 2020**

- **16h00 à 20h00** : ✓ Accueil des stagiaires au CREPS de Bourges (18)
 - ✓ Modalités
 - ✓ Présentation du stage
 - ✓ Présentation des cadres et des stagiaires
 - ✓ Association Loi 1901
 - ⇒ Les différents types
 - ⇒ Les adhérents
 - ⇒ Le fonctionnement
- **20h00 à 21h00** : ✓ Dîner

➤ **Jeudi 26 novembre 2020**

- **07h30 à 8h15** : ✓ Petit-déjeuner
- **08h30 à 12h00** : ✓ La FCD
 - ⇒ Définition
 - ⇒ Son territoire
 - ⇒ Son organisation
 - ⇒ Ses activités
- **12h30 à 14h00** : ✓ Déjeuner
- **14h00 à 15h00** : ✓ La FCD (suite)
 - ⇒ Ses finances
 - ⇒ Les ligues
- **15h00 à 19h30** : ✓ Les ligues
 - ⇒ Définition
 - ⇒ Leurs territoires
 - ⇒ L'organisation
 - ⇒ Les activités
 - ⇒ Les finances
 - ⇒ Les objectifs
- **19h30 à 20h30** : ✓ Dîner

➤ **Vendredi 27 novembre 2020**

- **07h30 à 8h15** : ✓ Petit-déjeuner
- **08h30 à 12h00** : ✓ Les clubs
 - ⇒ Association Loi 1901
 - ⇒ Les réseaux
 - ⇒ Les acteurs
 - ⇒ Les rôles
 - ⇒ La participation
 - ⇒ Les activités
 - ⇒ Les finances
 - ⇒ Les personnels
 - ⇒ Les assurances
 - ⇒ Les assemblées générales
 - ⇒ Election du bureau
 - ⇒ Les documents
- **12h30 à 14h00** : ✓ Déjeuner
- **14h00 à 16h30** : ✓ Les clubs (suite)
 - ⇒ Les statuts
 - ⇒ Le règlement intérieur
 - ⇒ Les registres
 - ⇒ Les documents comptables
 - ⇒ Les documents spécifiques
 - ⇒ Les archives.
- **16h30 à 17h00** : ✓ Évaluation du stage et clôture

ANNEXE 2
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Document obligatoire à toute demande de remboursement

STAGE FCD CONCERNÉ : _____

Du : ____/____/____/ Au : ____/____/____/

Lieu : _____

Nom du club (**intégralement**) : _____

N° d'affiliation à la FCD : ____/____/____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

N° de télécopie : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

DÉPLACEMENT PAR (cocher la case utile) :

- Voiture Minibus SNCF Autre (préciser) _____

Date et heure de départ de l'unité ou établissement	:	
Date et heure d'arrivée sur le lieu du stage	:	
Date et heure de départ du lieu du stage	:	
Date et heure d'arrivée de l'unité ou établissement	:	
Kilométrage effectué (aller et retour)	:	

	NOM	PRÉNOM	N° licence FCD	Militaire (*)	Civil (*)
PARTICIPANTS					
		NOMBRE TOTAL :			

(*) Cochez la case correspondante

FRAIS DE TRANSPORT

Date du transport	Factures (*)	Montant	Nombre de km parcourus

TOTAL FRAIS DE TRANSPORT :

(*) Seuls les originaux des factures seront pris en considération.

TOTAL À REMBOURSER:

Fait à _____, le _____

Nom et signature du président du club :

NOTA: JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE BULLETIN LES ORIGINAUX DES JUSTIFICATIFS DE DÉPENSES.

DOCUMENT À RETOURNER DÈS LA FIN DU STAGE ET AU PLUS TARD 1 (UN) MOIS APRÈS LA FIN DU STAGE.

Destinataires :

FCD - Bureau Comptabilité
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300
94114 ARCUEIL Cedex

